



Mâcon, le **23 SEP. 2021**

Le préfet

à

Mesdames et Messieurs les maires de Saône-et-Loire

S/C MM. les sous-préfets  
d'arrondissement

**Objet : Vaccination des personnes âgées et des personnes précaires**

A la date du 15 septembre 2021, 89,1 % des personnes âgées de plus de 80 ans ont reçu une première dose de vaccin contre la Covid-19 en Saône-et-Loire.

La campagne de rappel en vue de l'administration d'une dose complémentaire vient par ailleurs de débiter.

Il s'agit d'un excellent résultat, mais l'effort doit être poursuivi afin de protéger les plus vulnérables.

Aussi, en complément de l'action de l'État et de l'Assurance-maladie, je vous remercie de bien vouloir mobiliser tous les moyens à votre disposition pour convaincre les plus hésitants, soit par l'action de proximité des élus ou services de la collectivité auprès des personnes figurant sur vos registres des personnes âgées ou handicapées, soit par l'intermédiaire des prestataires de services à domicile (portage de repas, aide à domicile, commerces de proximité, etc.).

Les flyers ci-joints, qui présentent les bienfaits de la vaccination et répondent aux principales interrogations ou inquiétudes, peuvent être largement diffusés auprès de la population et des services de proximité précités.

Si plusieurs personnes âgées ou précaires volontaires n'ont pu se faire vacciner pour quelque cause que ce soit, je vous invite à me faire part de cette difficulté afin de trouver une solution collective à travers le centre de vaccination ou la mobilisation du vaccibus ou d'une équipe mobile de vaccination.

Enfin, je vous invite à informer les officines de pharmacie ou professionnels de santé les plus proches des cas individuels similaires.

Grâce à la mobilisation de chacun, nous parviendrons à étendre la protection de nos concitoyens les plus exposés à une forme grave de la maladie.

Je me tiens, avec mes services, à votre disposition pour toute précision utile.

*Tu s cordialement*

Le préfet,

